

La médicalisation des interventions pré hospitalières dès novembre 2019.

Le Valais a la chance en regard des autres cantons de pouvoir s'appuyer non seulement sur un dispositif comptant quatre SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation), mais également sur deux services de sauvetages hélicoptérés qui réussissent à mettre à disposition de la population indigène et touristique jusqu'à six hélicoptères de sauvetage en très haute saison d'hiver. Nous avons aussi le privilège de pouvoir compter sur une quarantaine de médecins dispersés sur le territoire cantonal et prêts à intervenir sur demande de la centrale sanitaire 144.

Cependant, les médecins se font plus rares dans tous les domaines, et la médecine d'urgence ne fait pas exception. L'hôpital de Martigny a dû affronter cette pénurie en 2019, jusqu'à devoir suspendre le service d'urgence médicale de nuit en juillet. Dans ce contexte les médecins du GRIMM ont prêté main-forte au SMUR de Martigny et ont ainsi pu permettre la poursuite de son exploitation en journée.

En novembre 2019, le SMUR de Martigny va reprendre un fonctionnement 24 heures sur 24 à satisfaction de tous. Cette période correspond également au déménagement du SMUR de Monthey à l'hôpital de Rennaz. De nombreuses analyses et simulations ont été réalisées conjointement entre les partenaires valaisans et vaudois afin d'évaluer les capacités de ces deux SMUR à couvrir les zones qui leur sont confiées. Les résultats montrent que la disponibilité de ces moyens reste élevée avec la réalisation en moyenne par 24 heures de deux interventions par SMUR. Par ailleurs, l'engagement subsidiaire de moyens de sauvetage hélicoptéré et/ou SMUP représente une redondance permettant d'envisager sereinement un fonctionnement opérationnel de qualité à destination des populations des districts de Martigny, Entremont, Saint-Maurice et Monthey ainsi que de l'Est vaudois.